

Dictée visio du lundi 25 janvier 2021

Texte issu du Grevisse *La force de l'orthographe*

Les héros de la paix

C'est à juste titre qu'on les **a appelés** héros les soldats qui, **soutenus** par le sentiment de l'honneur et du drapeau, **se sont sacrifiés** pour la défense du sol natal. Mais ne sont-ce pas des héros aussi ceux qui, dans la vie civile, **ont affronté** et **supporté** les épreuves et les dangers de toute(s) sorte(s), ceux qu'on **a vus** vivre et parfois mourir pour le bien-être ou le salut de leurs semblables ?

Oui, ce sont bien des héros, ces sauveteurs à qui doivent la vie les naufragés qu'ils **ont arrachés** aux vagues furieuses ou les mineurs qu'ils **ont délivrés** de la prison ténébreuse où les **avait enfermés** une affreuse explosion. Ce sont des héros, les capitaines qui, eux-mêmes **exceptés**, **ont sauvé** d'une mort horrible tous ceux que leur navire en perdition menaçait d'engloutir avec lui, ces mécaniciens qui, **blessés** sur leur locomotive, **ont trouvé** dans le sentiment de leur responsabilité la force qu'**il leur a fallu** pour empêcher une catastrophe. Ce sont des héros ces médecins qui, bravant tranquillement la mort qu'une épidémie a fait planer sur toute une population, ne **se sont pas départis** un seul instant des périlleux devoirs qu'**ils s'étaient imposés**.

Mais il est encore un autre héroïsme ; c'est celui qui, sans lever les hommes au-dessus d'eux-mêmes, les **a tenus appliqués** aux travaux peu spectaculaires que la vie de tous les jours leur **a donné(s)** à accomplir ; c'est celui qui les **a ouverts** à toutes les sollicitations de leurs frères malheureux. Ceux qui, dans la monotonie et l'ennui, **se sont constamment rappelé** l'importance de leurs obligations professionnelles, de leurs devoirs familiaux et s'en **sont acquittés** sans jamais **s'être laissé** décourager, ceux qui **se sont plu** à élargir leur cœur et à payer de leur personne chaque fois que les circonstances **se sont présentées** et **l'ont réclamé**, ceux qui **se sont** toujours **recommandé** à eux-mêmes la tolérance et la compréhension, **n'ont-ils pas manifesté** autant de grandeur d'âme **qu'en ont montré** ceux-là qui, dans un élan soudain, **ont accompli** quelque action éclatante ?

Révision accord des participes passés

- Sans auxiliaire
- Avec auxiliaire être
- Avec l'auxiliaire avoir
- Des verbes pronominaux
- Suivis d'un infinitif

## Explication de chaque accord

- On les a appelés : COD, masc plur
- Soutenus : employé sans aux, accord avec soldats
- Se sont sacrifiés : le v se sacrifier est accidentellement pronominal = recherche du COD, se = COD, mis pour soldats → masc plur
- Ont affronté et supporté : employé avec avoir, pas de COD avant, pas d'accord
- Vus : suivi d'un infinitif, il s'accorde parce que le COD qu', mis pour = ceux =soldats fait l'action de vivre.
- Arrachés, délivrés, enfermés : employés avec avoir, COD placés avant.
- Exceptés : ici au pluriel.  
Excepté = à l'exception de, hormis, **placé devant le nom**, a valeur de préposition et ne s'accorde pas : les concurrentes, **excepté** les plus jeunes. **Placé après le nom**, **excepté** a valeur d'adjectif et s'accorde avec ce nom : les concurrentes, les plus jeunes **exceptées**.
- Sauvé : employé avec avoir, pas de COD avant, pas d'accord.
- Blessés : employé ss aux, accord avec qui = mécaniciens, masc plur.
- Trouvé : employé avec avoir, pas de COD avant, pas d'accord.
- Fallu : le verbe "falloir " est un verbe impersonnel, toujours singulier
- Départis : se départir est un verbe essentiellement pronominal, comme avec l'auxiliaire être = accord avec médecins. (= s'en écarter, y manquer)
- Imposé : imposé est un verbe accidentellement pronominal, accord avec COD qu' = devoirs, masc plur.
- Tenus : employé avec avoir, accord avec COD avant = les, mis pour les hommes, masc plur.
- Appliqués : participe passé employé comme adj (ici, attribut du sujet), accord avec les = les hommes, masc plur.
- Donnés : employé avec avoir, on cherche le COD  
Donné quoi ? que, mis pour travaux → donnés  
Donné quoi ? à accomplir, placé après → donné
- Rappelé : verbe accidentellement pronominal, COD placé après, pas d'accord.
- Acquittés : verbe accidentellement pronominal, COD "s"= ceux qui, masc plur. "En" est coind, jamais d'accord avec "en".
- Laissé : comme " fait", " laissé" reste invariable (recommandations du Conseil supérieur de la langue française de 1990)
- Plu : Le participe passé du verbe plaître est invariable car il n'a pas de COD (verbe transitif indirect). On plaît à quelqu'un. Ils se sont plu, déplu. Le COI n'a pas de rôle dans l'accord du participe.
- Se sont recommandé : verbe accidentellement pronominal, pas de COD avant.
- Manifesté, accompli : employé avec avoir, pas de COD avant.
- Montré : employé avec avoir, COD = qu' mis pour l'expression « autant de ... », masc sing dans ce cas.

**Au-dessus** : Au-dessus s'écrit avec un trait d'union. L'expression signifie strictement « plus haut » ou, par analogie, d'une valeur plus grande : au-dessus du genou, au-dessus de la moyenne, un appartement au-dessus, une peinture au-dessus

Même principe pour **au-dessous**, qui signifie « plus bas » ou d'une valeur plus petite : au-dessous du prix, la taille au-dessous, un drap au-dessous de la pile, etc.

### En dessus / En dessous

Avec le préfixe « en », pas de trait d'union ! Et le sens n'est pas le même qu'avec « au » : « en dessus » signifie qui se trouve « dans ou vers la partie supérieure, sur la face supérieure » (et l'inverse avec dessous).

